



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2020

La filière méranderie-tonnellerie veut poursuivre son activité et attend des réponses claires des pouvoirs publics

Comme nombre d'entreprises à travers le pays, une grande majorité des tonnellerie françaises a dû arrêter sa production en raison de la situation sanitaire.

Fortement dépendante de l'export et par ailleurs contrainte par la saisonnalité qui s'impose à ses clients, la filière méranderie-tonnellerie est cependant dans le besoin absolu de poursuivre son activité pour préserver les entreprises et les emplois, tout en étant parfaitement consciente de la gravité de la pandémie mondiale.

Le Syndicat des Mérandiers de France et la Fédération des Tonneliers de France ont fermement demandé à leurs adhérents de respecter les consignes en faveur de la santé et de la sécurité de leurs salariés. Cependant, à l'instar de la Fédération Nationale du Bois, ils soulignent que **le confinement actuel et son prolongement annoncé nécessitent des réponses immédiates et sans équivoque.**

Si la consigne « Restez chez vous » est applicable à tous les salariés, les entreprises doivent donc fermer et **le chômage partiel être indemnisé par l'Etat dans tous les cas.**

Si en qualité d'entreprises responsables elles doivent maintenir leur activité, la filière méranderie-tonnellerie appelle les pouvoirs publics à diffuser des messages clairs pour limiter la fermeture des clients, transporteurs, logisticiens et fournisseurs, avec **un encadrement strict des droits de retrait des salariés, sans conséquence pénale pour les entreprises.**

À propos du Syndicat des Mérandiers de France :

Actrices prépondérantes de la valorisation du chêne français, les 38 entreprises adhérentes au Syndicat des Mérandiers de France ont produit 62 244 m3 de merrains en 2018 pour un chiffre d'affaires de 327,3 M€.

À propos de la Fédération des Tonneliers de France :

La Fédération des Tonneliers de France regroupe 58 entreprises. Installées dans les principales régions viticoles françaises, elles ont produit 670 000 unités en 2018, pour un chiffre d'affaires de 475,6 M€. 68% de cette production a été exporté vers, principalement, les États-Unis, l'Espagne, l'Australie et l'Italie. Grâce à la qualité de sa matière première et à son savoir-faire, qui marie des gestes ancestraux aux techniques les plus innovantes, la tonnellerie française reste une référence et se revendique leader mondial.

CONTACT PRESSE :

Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – presse@tonneliersdefrance.fr

www.tonneliersdefrance.fr